

Commission des projets routiers

**1221 - Voirie départementale -
Modernisation du réseau routier**

Cession de terrain à HUTTENDORF

Rapport n° CP/2012/347

Service gestionnaire :

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation la cession d'une parcelle de terrain sise à HUTTENDORF, issue du domaine privé du Département du Bas-Rhin, au profit d'un propriétaire riverain.

Le Département du Bas-Rhin est propriétaire d'une parcelle de terrain située à HUTTENDORF, et cadastrée en section 25 n°274 avec 0,97 are, en bordure de la RD 419 et inutile à la voirie départementale.

Les services opérationnels considèrent que cette parcelle ne présente pas d'utilité particulière pour nos besoins, et que la cession envisagée pourrait donc se réaliser au bénéfice d'un riverain qui en a fait la demande.

Le futur acquéreur a donné son accord pour une acquisition au prix estimé par France Domaine, soit un montant global de 150 €.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

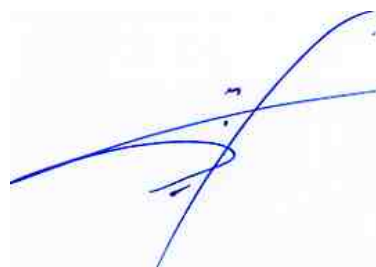
- approuve la cession au propriétaire riverain au prix global de 150 €, de la parcelle cadastrée sous section 25 n°274, d'une surface de 0,97 are à HUTTENDORF,

- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.

Elle désigne par ailleurs M. Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du territoire, en qualité de représentant du Département habilité à signer l'acte de vente afférent à cette cession.

Strasbourg, le 26/04/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL